COMMISSION FOOTBALL D'ENTREPRISE

Tél **04 72 76 01 07**

Réunion du 10 février 2020

PRESIDENT: JARRY JOEL - 06 18 75 23 87 **VICE-PRESIDENT:** CANNIZZARO JUSTIN
SECRETAIRES : BATHOL HERVE, GUILMET JACQUES

Coupe du Rhône à huit : 11 équipes inscrites; Tour de cadrage pour 6 équipes, donc 3 matchs; 5 qualifiées d'office pour les quarts de finale.

Tirage au sort effectué par M. Jean-Claude QUIOT de la commission des Coupes du Rhône :

L.S.M.2 / 7 P.F.C.
Millery-Vourles / Spartak
Courthial / L.S.M. 4

Matchs sur le terrain du premier nommé sauf si absence de terrain : donc inversion .
Rappel : temps de jeu : 2 fois 30 minutes ; tirs aux buts (3) si égalité , puis premier échec pour déterminer le vainqueur .
Ces matchs doivent être disputés entre le 17 Février et le 5 mars ; les feuilles de matchs doivent nous parvenir au plus tard le 6 Mars 2020 sous peine d'élimination des 2 équipes !
Les 5 équipes exemptées rentreront directement en quarts de finale : Montchat – Saint Cyr L.S.M. 3 – B.P.N.L. et Cascol Oullins .